Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 11 (1996) **Heft:** 3: Bulletin

Artikel: Neuchâtel, centre national de conservation et de restauration des

documents photographiques

Autor: Brandt, Christophe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727054

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schwerpunkt

maintenue intégralement mais sur une période un peu plus longue.

7) Poursuite du projet «Jubilé 1998»

Une convention complémentaire au projet «Politische Information» est en préparation entre la TSR et les Archives fédérales; les 1982 émissions décentralisées du Téléjournal des années 80 enregistrées sur bandes U-Matic doivent être recopiées et entreposées aux Archives fédérales dans le but d'offrir un meilleur accès au monde de la recherche.

8) Suivi de la campagne de sensibilisation

Destinée à rendre attentif un large public aux pertes désastreuses que nous vivons quotidiennement, cette campagne doit impérativement se poursuivre de manière accrue en se focalisant sur des groupes précis tels que les politiciens, les responsables d'entreprises, les enseignants et les spécialistes de la conservation.

D. Conclusion

Après quelques mois d'activités, le comité directeur de MEMORIAV constate avec satisfaction que l'intérêt pour les travaux en cours a grandi. La décision de donner une assise juridique au groupe de travail qui oeuvrait depuis cinq ans n'était pas évidente. On risquait d'augmenter les tâches administratives en perdant de vue le but primordial de la démarche consistant à archiver des actions de sauvetage du patrimoine audiovisuel de notre pays. Cette crainte n'était pas véritablement fondée et notre nouveau statut nous permit d'atteindre une notoriété accrue. Le succès de l'opération, qui ne sera atteint qu'après de longues années, dépend aujourd'hui d'une large adhésion de nouveaux membres. Puisse notre Assemblée générale avoir un mouvement allant dans ce sens.

Jean-Frédéric Jauslin Directeur de la Bibliothèque nationale suisse Président de l'association Hallwylstrasse 15, 3003 Berne

Neuchâtel, centre national de conservation et de restauration des documents photographiques

La Fondation Suisse pour la Restauration et la Conservation du Patrimoine Photographique a été créée en 1986 sous l'égide du Canton et de la Ville de Neuchâtel avec le concours du Programme national de recherche 16 (PNR 16) du Fonds National Suisse.

Installée sur trois niveaux dans une superbe demeure du 18e siècle au coeur de la vieille ville, la Fondation est un centre national de compétence en matière de conservation et de restauration de la photographie ancienne et contemporaine.

Pour réaliser les mandats qui lui sont confiés, la Fondation dispose des cinq départements suivants: expertise et conseil en conservation, restauration, tirage moderne et ancien, montage archival. Ces différents services emploient deux restauratrices et deux photographes. Des stagiaires en provenance de France, Brésil et Angleterre, sont régulièrement accueillis pour des périodes de quatre à six mois.

Une structure au service des institutions publiques

Dès 1986, nous avons souhaité mettre sur pied une structure spécialisée au service des institutions publiques chargées de conserver des documents photographiques. A ce titre nous collaborons régulièrement avec le Musée Olympique et le Musée de l'Elysée (Lausanne), le PTT-Museum et l'Office fédéral de la culture (Berne) ainsi que de nombreuses bibliothèques et archives situées aux quatre coins de notre pays.

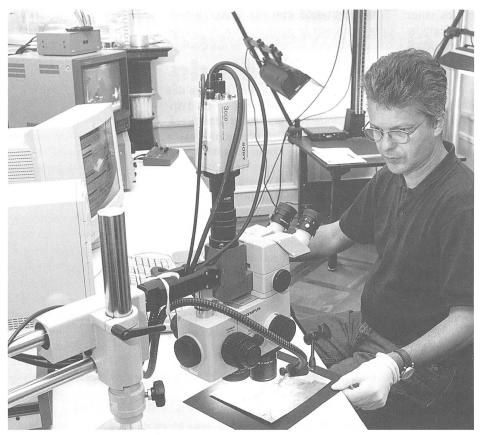
Dans le cadre de ces mandats, il convient également d'évoquer le travail que nous menons depuis trois ans avec ME-MORIAV, association en faveur du patrimoine audiovisuel et présidée par Monsieur Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque Nationale.

Au titre de ce combat mené pour la sauvegarde de la photographie, l'intervention réalisée sur la collection Ponti est

Resümee:

Die «Schweizerische Stiftung für die Restaurierung und Erhaltung des fotografischen Kulturguts» wurde 1986 unter der Schirmherrschaft von Kanton und Stadt Neuenburg und mit der substantiellen Hilfe des Nationalen Forschungsprogramms 16 (NFP 16) des Schweizerischen Nationalfonds gegründet.

Schwerpunkt



Documentation d'une épreuve photographique.

tout à fait exemplaire et n'aurait pu être entreprise sans l'aide et le parrainage de MEMORIAV.

La collection Carlo Ponti

En 1860, Carlo Ponti, photographe d'origine tessinoise, met au point l'Aletoscopio, une sorte de visionneuse pour tirages photographiques. Il s'inspire de toute une tradition d'appareils dit optiques qui permettent, à l'aide de panneaux, d'observer une image sous une forte loupe, soit sous une lumière normale, soit par transparence. Il crée ainsi des effets jour/nuit.

Le Musée Suisse de l'Appareil Photographique (Vevey) possède depuis peu un Mégalethoscope, variante en grand format de l'Aletoscopio ainsi qu'une importante collection d'épreuves. Il s'agit de vingt tirages à l'albumine. Chaque épreuve est tendue sur un cadre en bois, sur le revers duquel est fixée une fine toile de lin. Dans l'espace intermédiaire, sont insérés ou peints des éléments colorés qui permettent des jeux de lumière à la manière du Diorama cher à Daguerre.

L'iconographie est strictement consacrée à l'Italie avec des vues de Venise, Rome et Naples.

Chaque planche est constituée de six couches, fixées de part et d'autre d'un cadre en sapin. La structure verso est constituée d'une épreuve à l'albumine montée sur un support intermédiaire en lin. Sous ces deux premières couches est fixé un papier aquarellé représentant, par le dessin, l'image photographique rehaussée avec des couleurs vives.

Les papiers albuminés comportent souvent de nombreuses perforations réalisées avec une aiguille. Ces trous traversent également les deux couches inférieures, soit la toile de lin et le papier aquarellé, et ont pour fonction de figurer, dans la représentation nocturne, des bougies, des étoiles, des réverbères ou encore la lave sur les pentes d'un volcan.

La structure verso est constitué de papier de soie de teinte bleue, localement ajouré par endroits et encollé d'un support blanc. Une toile de lin est enfin fixée au dos pour protéger la structure inférieure de toute abrasion ou choc au moment de la projection. Elle occupe également une fonction esthétique - elle ferme l'objet - et empêche le regard d'entrer à l'intérieur du cadre et de comprendre le phénomène jour/nuit. L'objet demeure ainsi magique et mystérieux.

Die Stiftung, ein Kompetenzzentrum für die Erhaltung und Restaurierung alter und zeitgenössischer Photographie, belegt drei Stockwerke in einem Altstadthaus von Neuenburg. Die Stiftung verfügt über fünf Abteilungen mit insgesamt zwei Restauratorinnen und zwei Photographen: Expertisen und Beratungen in Fragen der Erhaltung, Restaurierungen, moderne und alte Abzugsverfahren und Archivierung. Regelmässig wird auch für die Dauer von vier bis fünf Monaten eine Volontärstelle besetzt. Seit 1986 steht die Stiftung speziell auch öffentlichen Institutionen zur Seite, die mit der Erhaltung von fotografischen Dokumenten beauftragt sind, so dem Musée Olympique und dem Museé de l'Elysée (Lausanne), dem PTT-Museum und dem Bundesamt für Kultur (Bern) sowie zahlreichen Bibliotheken und Archiven im ganzen Land. Dabei ist auch die seit drei Jahren währende Zusammenarbeit mit MEMORIAV zu nennen. Die Aktion zur Rettung der Sammlung des Tessiner Photographen Carlo Ponti etwa wäre ohne die Hilfe von MEMORIAV nicht denkbar gewesen. Auf dem Gebiet der Forschung schliesslich realisiert die Stiftung derzeit ein Programm, das die Einrichtung einer Datenbank zur Konservierung und Restaurierung schweizerischer Photosammlungen ermöglichen soll.

Schwerpunkt

A leur arrivée à Neuchâtel, les vingt planches étaient dans un état de dégradation avancé et préoccupant. Les altérations touchaient aussi bien les papiers albuminés, les supports en lin que le cadre et les papiers colorés. Ainsi la plupart de ces six couches étaient tour à tour décolorées, déchirées, détendues, crevées, calcinées et systématiquement fragilisées.

Avant de proposer une méthode de restauration, chaque planche a été largement documentée et analysée de manière à comprendre les phénomènes de dégradations propres à chacune des six couches. Au terme de cette période de mesures et d'investigation, il était nécessaire de comprendre la méthode de fabrication de ces planches et de formuler un modèle théorique pour aborder la restauration et la phase de reconstruction des artefacts. Ces étapes maîtrisées, une première intervention en grandeur nature a été réalisée sur la planche intitulée «Naples et le Vésuve». Chaque couche a été patiemment retirée du cadre, nettoyée, doublée, renforcée, reteintée avec des pigments neutres puis stabilisée sous presse. Les lacunes ont été comblées avec du papier permanent. Au terme de cet exercice périlleux, chacune des strates a été remontée sur le châssis de bois, avec pour principale difficulté la maîtrise de la tension importante de ces différentes couches. La technique mise au point a consisté tout d'abord à humidifier chaque élément au moyen d'un léger brouillard d'eau puis à la transférer immédiatement sur la tranche du cadre préalablement encollée. La technique retenue pour le remontage des différentes couches a dû également tenir compte de leur parfaite superposition et utiliser des techniques propres aux charpentiers de marine pour empêcher les cadres de s'arquebouter au moment du séchage.

Une fois la collection Ponti restaurée, chaque planche a été reproduite au moyen d'une caméra professionnelle grand format. Les reproductions ont été réalisées sur des supports négatifs et inversible de manière à tirer des facsimilés de la vision jour et de la vision nuit. Ces épreuves permettront au spectateur de visualiser les scènes sans avoir nécessairement recours aux planches originales qui seront conservées dans les magasins du musée selon les normes internationales en vigueur. Enfin, chaque planche originale a été conditionnée horizontalement dans une boîte/écrin en carton neutre.

Au total ce ne sont pas moins de huit cent heures et la participation de quatre restauratrices qui auront été nécessaires pour mener à bien ce mandat.

A noter encore que le Mégalethoscope et les vingt planches seront visibles dès cet automne, au Musée Suisse de l'Appareil Photographique à Vevey, dans le cadre d'une exposition consacrcée à la restauration de la collection Carlo Ponti.

Recherche

Signalons enfin que la Fondation poursuit ses activités en matière de recherche en réalisant un programme de travail intitulé: «Constitution d'une banque de données relative à la conservation et la restauration des collections photographiques suisses».

> Christophe Brandt, 14, Faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel

Bundesgesetz über die **Archivierung: Vorentwurf** wohlwollend aufgenommen

Der Bundesrat hat die Ergebnisse des Vernehmlassungsverfahrens über den Vorentwurf des Archivierungsgesetzes zur Kenntnis genommen; das Verfahren war am 5. September 1995 eröffnet worden. Er hat das Eidgenössische Departement des Innern (EDI) beauftragt, eine Botschaft zuhanden der Eidgenössischen Räte zu erarbeiten. Der Entwurf als Ganzes wurde wohlwollend aufgenommen. Kritisiert wurden nur einige wenige Bestimmungen. Das Gesetz soll eine solide Rechtsgrundlage für die Archivierungspflicht schaffen; diese bildet eine unabdingbare Voraussetzung für die Rechtsstaatlichkeit und für eine demokratische Verwaltungskontrolle sowie die Basis für die Aufarbeitung unserer gemeinsamen Geschichte.

Die Regelung der Archivierung auf Gesetzesstufe wurde von allen Kantonen, politischen Parteien und interessierten Organisationen begrüsst, ebenso wie die Beibehaltung der föderalistischen Kompetenzverteilung zwischen Bund und Kantonen auf dem Gebiet der Archivierung. Die Ausdehnung des Geltungsbereichs des Gesetzes wird ebenfalls positiv gewertet, obwohl einige Kompetenzabgrenzungen noch klarer formuliert werden müssen. Einhellig begrüsst wurde auch eine Neuerung betreffend die Übernahme der Unterlagen: im Gegensatz zur geltenden Regelung, welche für sämtliche Bundesakten die Ablieferungspflicht an das Bundesarchiv vorschreibt, sieht der Vorentwurf eine systematische Anbietepflicht vor. Nur Unterlagen, die als archivwürdig bezeichnet werden, sind anschliessend dem Bundesarchiv abzuliefern.

Die Bestimmungen über die Einsichtnahme haben erwartungsgemäss am meisten Reaktionen ausgelöst. Der Grundsatz